

## Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 03/06/2026

Reçu en préfecture le 03/06/2026

Publié le

ID : 085-218500148-20260529-D20260529\_02033-DE



### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29/05/2026 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 29 du mois de mai, à 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAZOGES EN PAREDS dûment convoqué le 22 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame LELOT Christine, Maire.

Le secrétaire de séance : Cyrille PELTIER

ÉLU (15 mars 2026)	EN EXERCICE	PRÉSENT (Signature)	ABSENT EXCUSE	ABSENT	MANDATAIRE (Signature)
BOURLON Florence	Conseillère municipale				
BRUSSEAU Laurence	Conseillère municipale				
DOTHEE Rachel	Conseillère municipale				
DUCEPT Johann A partir de 21h00	Conseiller municipal				
GERBAUD Pascal	Conseiller municipal				
JOUBERT Marion	Conseillère municipale				Pouvoir à Sophie LANNOY
LANNOY Sophie	Conseillère municipale				
LELOT Christine	Maire				
MACE Joëlle	2ème adjointe				
MARSAUD Christia	Conseillère municipale				
MATHIVET Joël	Conseiller municipal				Pouvoir à Christia MARSAUD
MAURIN Emmanuel	1 <sup>er</sup> adjoint				
MORIN FERCHAUD Manuel	Conseiller municipal				Pouvoir à Christine LELOT
PELTIER Cyrille	3ème adjoint				
ROUAUD Benoist	Conseiller municipal				
15	15	11	4	0	3

D2026 05 29 - 02 033

#### MODIFICATION DE LA DELIBERATION RELATIVE AUX DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE PENDANT TOUTE LA DURÉE DU MANDAT

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : [mairie@bazoges-en-pareds.fr](mailto:mairie@bazoges-en-pareds.fr)

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

## Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 03/06/2026

Reçu en préfecture le 03/06/2026

Publié le

ID : 085-218500148-20260529-D20260529\_02033-DE



### VU

L'article L2122-22 du CGCT modifié par la loi n°2022-217 du 21 février 2022 – art 173 et modifié par la loi n°2022-217 du 21 février 2022 – art 177,

La délibération D2026 04 01\_ 03 015 du conseil municipal su 1er avril 2026,

### CONSIDÉRANT

La nécessité de déléguer au Maire l'article 16 de l'article L2122-22 du CGCT en précisant les cas

« 16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants et de 5 000 € pour les communes de 50 000 habitants et plus ; »

### PROPOSITION

- D'approuver cette nouvelle délégation de compétence au Maire ci-dessous, étant rappelé que le délégataire rendra compte de l'exercice de ses délégations devant le conseil municipal :

« D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans le cas défini par le conseil municipal : - toute action à l'encontre de SIVOM du pays de Pareds, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 €. - plus précisément, autoriser le Maire à engager un avocat dans le différend qui oppose la commune au SIVOM du pays de Pareds et engager le dit avocat pour tout accompagnement utile (précontentieux, contentieux, médiation ou accompagnement dans la négociation, conseil) ou tout autre fin utile pour résoudre ledit désaccord »

RÉSULTAT DU VOTE									
MODE DE SCRUTIN : ORDINAIRE									
EFFECTIF LÉGAL	MEMBRES EN EXERCICE	QUORUM	PRÉSENTS	PROCURATIONS	VOTANTS	ABSTENTIONS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
15	15	8	11	3	14	2	12	12	0

Le Maire, Christine LELOT

Le 05/06/2026

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : [mairie@bazoges-en-pareds.fr](mailto:mairie@bazoges-en-pareds.fr)

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

## Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 03/06/2026

Reçu en préfecture le 03/06/2026

Publié le

ID : 085-218500148-20260529-D20260529\_02033-DE



Date de mise en ligne de la délibération sur le site internet <https://bazoges-en-pareds.fr> : 05/06/2026

A compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat (Préfet) dans un délai de deux mois, la présente délibération peut faire l'objet de trois recours :

- d'un recours administratif « gracieux » auprès du Maire et/ou
- d'un recours administratif « hiérarchique » auprès du Préfet de Vendée et/ou
- d'un recours contentieux « pour excès de pouvoir » devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX.

Le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

L'utilisation de l'un de ces recours suspend le délai des deux mois.

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : [mairie@bazoges-en-pareds.fr](mailto:mairie@bazoges-en-pareds.fr)

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075